



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

CENTRE DE FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 017/CFIMP/PRMP/UGPM/2019-AC

1. Le **CENTRE DE FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**Travaux d'installations des Réseaux Téléphoniques du bâtiment du CFIM**". Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix forfaitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **Nouveau Bâtiment du CFIM, Capsat Soanierana**

Rue :

Etage / Numero de Bureau : **2ème Etage, Porte 206**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Monsieur RANDRIANANTENAINA Jean Edmond, Personne Responsable des Marchés Publics du CFIM** au plus tard le **02/12/2019 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- trois cent quinze mille cinq cent Ariary (Ar315 500.00)

ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances

- Soit par Garantie Bancaire

- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.

8. Une visite de lieu est **obligatoire**, elle sera organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	Nouveau Batiment du CFIM, Soanierana Capsat	25/11/2019	10h:00min	RANDRIANANTENAINA Jean Edmond

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

ANTANANARIVO le 19/11/2019

La Personne Responsable des Marchés Publics



Capitaine de Vaisseau
RANDRIANANTENAINA
Jean Edmond